

2 juin 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO (Eurolist)

Par courrier du 2 juin 2006, reçu ce jour, la Société Générale (29, boulevard Haussmann - 75009 Paris) a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 26 mai 2006, par suite d'une acquisition d'actions dans le cadre de ses activités de trading, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir, à titre direct et indirect, 4 438 101 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,73% du capital et 5,62% des droits de vote de cette société¹, répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Société Générale (trading)	4 157 534	5,36	4 157 534	5,27
SG Option Europe (trading) ²	280 567	0,36	280 567	0,36
Total	4 438 101	5,73	4 438 101	5,62

¹ Sur la base d'un capital composé de 77 510 357 actions représentant 78 962 493 droits de vote.

² Contrôlée indirectement par la Société Générale.